

N° Inscription au registre

N° Emplacement

Organisateur : **Club Léo Lagrange de Trumilly Rocquemont**

Manifestation : **Vide-greniers**

Date : **8 mai 2015**

Commune : **TRUMILLY**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

NOM :

PRENOM :

Né(e) le à

Domicile :

Titulaire de la pièce d'identité n°

délivrée le

par

Atteste sur l'honneur :

- n'être pas inscrit au registre du commerce et des sociétés
- vendre exclusivement des objets personnels et usagers
- ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

A

Le

Signature

Cette attestation devra être remise à l'organisateur au moment de l'inscription sur le registre.

L'article 441-7 du Code Pénal punit de un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant états de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Mètre linéaire :

Habitants de Trumilly-Rocquemont :ml x 2€/ml =€

Extérieurs : ml x 4€ /ml =€

- Chèque à l'ordre du Club Léo Lagrange de TRUMILLY
- Espèces